

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BTS - PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

GRETA de l'Essonne (91)
Lycée Robert Doisneau - Corbeil-Essonnes

OBJECTIFS

Vous souhaitez exercer un métier concret et porteur d'emploi ?

Le BTS Professions Immobilières vous forme aux métiers de l'immobilier et vous permet d'accéder à un emploi dans un secteur dynamique, en constante recherche de professionnels qualifiés.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au BTS Professions Immobilières, diplôme national reconnu par l'État. À l'issue du parcours, vous serez capable de :

- Conduire un projet immobilier en transaction, location ou gestion, de la prospection jusqu'à la finalisation de l'acte, en conseillant le client dans ses choix juridiques, économiques et patrimoniaux ;
- Développer et gérer un portefeuille de biens et de clients, en mobilisant des techniques de prospection, de négociation et de communication adaptées ;
- Assurer la gestion administrative, juridique et comptable de biens en location et de copropriétés, dans le respect des obligations réglementaires ;
- Participer à l'administration de copropriétés et de l'habitat social, en lien avec les copropriétaires, les prestataires et les partenaires institutionnels ;
- Appréhender les enjeux du bâti et du changement climatique, en intégrant les dimensions de performance énergétique, de développement durable et d'accessibilité ;
- Mobiliser les outils numériques et les systèmes d'information immobiliers dans une logique d'efficacité professionnelle ;
- S'inscrire dans une démarche de professionnalisation, incluant veille juridique et réglementaire, posture professionnelle et adaptation aux évolutions du secteur.

Le BTS Professions Immobilières permet de satisfaire à la condition d'aptitude professionnelle requise pour l'obtention de la carte professionnelle (transaction, gestion immobilière, syndic), sous réserve du respect des conditions réglementaires complémentaires prévues par la loi.

Le diplôme constitue ainsi une certification reconnue favorisant une insertion professionnelle directe ou une évolution vers des fonctions à responsabilités dans le secteur immobilier.

CONTENU

Le programme de formation est structuré conformément au référentiel national du BTS Professions Immobilières et s'articule autour des enseignements suivants :

- Culture générale et expression (84h) : Développer la capacité à comprendre des enjeux sociétaux, analyser des situations complexes et défendre un point de vue à l'écrit comme à l'oral.
- Langue vivante étrangère – anglais (84h) : Être capable de communiquer efficacement avec une clientèle ou des partenaires internationaux dans un contexte immobilier.
- Environnement juridique et économique des activités immobilières (119h): Accompagner un client de la prospection à la conclusion du projet immobilier, en vente ou en location..
- Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location (227,5): prospection, estimation, commercialisation des biens, accompagnement du vendeur, de l'acquéreur, du bailleur et du locataire ;
- Administration des copropriétés et de l'habitat social (185,5h) : Assurer la gestion quotidienne et stratégique d'immeubles en copropriété ou de logements sociaux.
- Conseil en gestion du bâti dans le contexte du changement climatique (87,5h): Intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques dans la gestion et la valorisation des biens immobiliers.
- Construction d'une professionnalité immobilière (87,5h) :
- Construire une posture professionnelle solide, adaptée aux réalités du secteur immobilier.

La formation intègre obligatoirement une période de formation en milieu professionnel d'une durée moyenne de 10 semaines (réductible à 8 minimum), permettant l'acquisition de compétences en situation réelle et favorisant l'insertion professionnelle.

La préparation à la certification est ventilée dans chaque bloc de compétences.

Des modules complémentaires viennent renforcer la professionnalisation :

Modules complémentaires MC :

- MC1 -Accompagnement à l'emploi » (35h) : techniques de candidature, préparation aux entretiens, prospection d'entreprises et recherche de stage
- MC2 – Transition écologique : Comprendre et agir (3h)
- MC3 - Sensibilisation à IA » (7h) :

Un Bilan final de la formation sera réalisé en 4H

Méthodes pédagogiques et outils utilisés pour l'ensemble des modules: alternance de la méthode expositive et active, mises en situation, projets de groupe, exercices contextualisés et guidés, plateforme LMS gre@distance, jeux de rôle, activités de remobilisation, entretiens

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Salarié

DURÉE

De 1170 h, dont 280 h en entreprise

DATES

Date de début : 09 septembre 2026

Date de fin : 10 juin 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC)

- Niveau d'étude : 4
Pour le public scolarisé à l'étranger, maîtrise de la langue française: niveau B2
- Si titulaire d'un diplôme de niveau 3, une expérience professionnelle de 3 ans est nécessaire dans le domaine du droit, de la comptabilité, de l'immobilier ou de la gestion
- Projet professionnel défini
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités spécifiques à la formation

Contraintes professionnelles : ne pas avoir de contre-indications physiques pour la station assise

Matériel requis : ordinateur, portable...

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Diplôme / unité de diplôme
BTS Profession Immobilière

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de formation passe par les évaluations continues (CCF). Le diplôme est organisé en 8 blocs de compétences. Les candidats peuvent valider un, plusieurs ou tous les blocs lors de la formation. Chaque bloc validé est acquis définitivement.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Négociateur / négociatrice immobilier
Conseiller / conseillère immobilier
Assistant / assistante de gestion locative
Gestionnaire locatif
Assistant / assistante de copropriété
Gestionnaire de copropriété

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sous réserve de places disponibles, les candidatures sont acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement.

- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire).
- Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

[Fiche RNCP 38380](#)

Echéance d'enregistrement : 31/12/2026

[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

11 947 euros € Tarif tout public pour un parcours type 13 € / heure sous réserve de 12 participants

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Banque, assurance, immobilier

CONTACT

Greta de l'Essonne
01 64 90 91 91
candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA
greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.